



## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers en  
exercice : 29

L'an deux mille vingt quatre

Présents : 27

Le 22 février

Votants : 29

Le Conseil municipal de Landivisiau, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Mme Laurence CLAISSE, Maire.

Procurations : 4

Conformément à l'article L. 2121-17 du code général des collectivités territoriales, tous les membres du Conseil municipal en exercice sont présents, à l'exception de Jean-Luc MICHEL qui a donné pouvoir à Laurence CLAISSE, Julie KERVELLA qui a donné pouvoir à Karine BLEAS, Nadia DUTERDE (arrivée à 18h05) qui a donné pouvoir à Hélène BECKING, Florian DESBANS (arrivé à 18h50) qui a donné pouvoir à Gaëlle MARTINEAU.

Convocation du Conseil  
Municipal en date du  
09.02.2024

Secrétaire de séance : Delphine LE ROUX

---

N° D\_2024-22-02-09

**Objet : CESSION PAR LA VILLE AU DÉPARTEMENT D'UNE PARTIE DE LA PARCELLE CADASTRÉE BN N° 177 – AVENUE FOCH**

Rapporteur : Yvan MORRY

Par courriel en date du 28 novembre 2023, le Département souhaite acquérir environ 55 m<sup>2</sup> de la parcelle cadastrée BN n° 177 appartenant à la Commune, donnant sur l'avenue Foch.

Cette cession permet la pose d'une clôture par le Département afin de sécuriser le fond de leur parcelle donnant allée verte (parcelle cadastrée BN n° 180).

**Le Conseil municipal décide, à l'unanimité, de céder une partie de ladite parcelle à l'euro symbolique.**

**Les frais de bornage et d'acte seront à la charge de l'acquéreur.**

Pour extrait conforme,

Landivisiau, le 22 février 2024

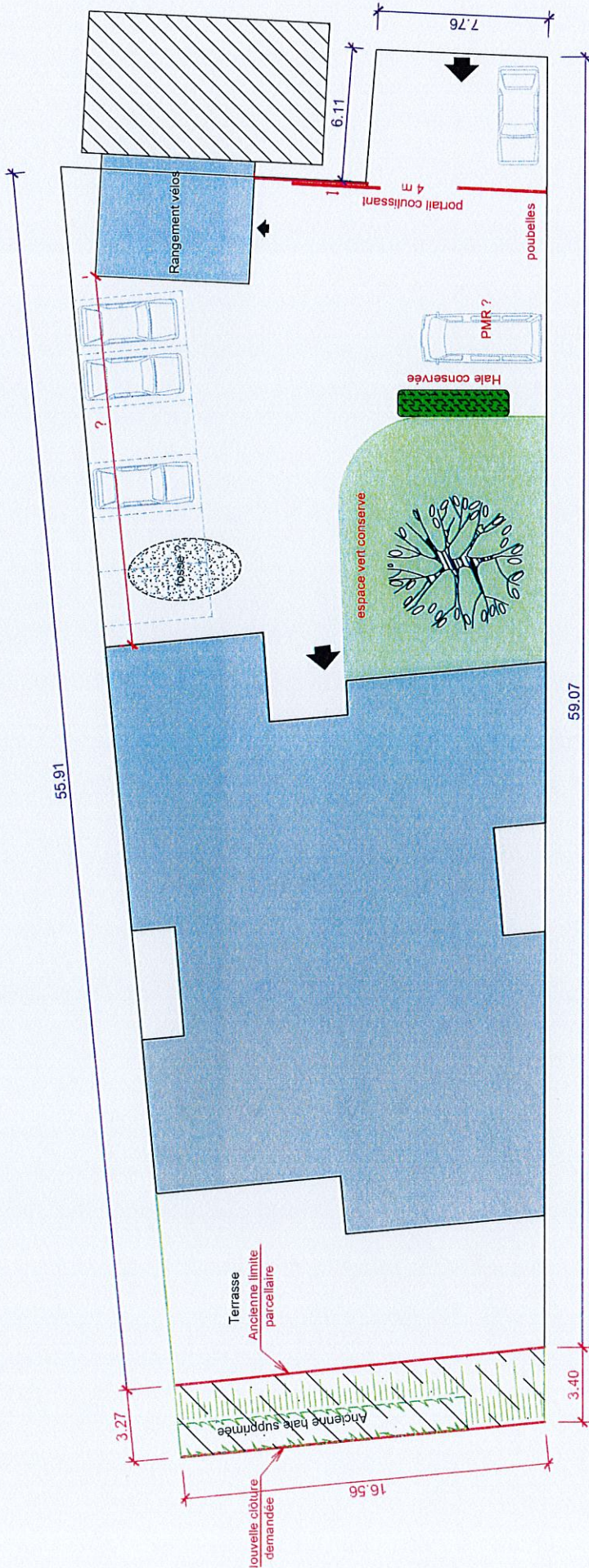
Le Maire,

Laurence CLAISSE



SAU - 19 ALLEE VERTE A LANDIVISIAU  
PLAN MASSE - SCENARIO A  
15 juin 2023 - éch 1/200

— projet



Nouvelle surface à créer de 55m<sup>2</sup>



DOCUMENT  
DE TRAVAIL

